

Association de Défense
du Quartier de l'Epargne
1 rue de la Prévoyance
28000 Chartres

Chartres, le 16 avril 2007

Monsieur Jean-Pierre GORGES,
Député-Maire de Chartres
Hôtel de Ville
Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex

Objet : Projet du Pôle Gare
Réunion des habitants du quartier
de l'Epargne en Mairie du 2 avril 2007
Vos références : JGM/MLM/295/2007

Monsieur le Député-Maire,

L'Association de Défense du Quartier de l'Epargne souhaite vous remercier pour la réunion d'échanges organisée le lundi 2 avril à l'Hôtel de Ville.

Au cours de cette soirée où vous avez présenté le projet de réaménagement du Pôle Gare, en présence du Cabinet d'urbanisme Garcia-Diaz, les habitants du quartier de l'Epargne ont pu découvrir l'ampleur des travaux envisagés et mesurer nombres de conséquences quant au devenir de leur quartier.

Cette présentation, axée essentiellement sur l'intermodalité autour du Pôle Gare et des divers moyens de transports pour y accéder, visait à faire constater les difficultés de circulation autour de la gare actuelle et proposer des solutions de contournement. Dans une moindre mesure, il a été fait mention de l'équipement sportif et culturel souhaité par vous-même sur ce site (choix politique en centre ville), et des aménagements en matière de logements et de commerces prévus.

Suite à cette présentation, vous avez apporté quelques premières réponses aux habitants qui ont posé des questions et présenté leurs remarques :

- S'agissant de la hauteur des bâtiments proches de plusieurs habitations riveraines, de la préservation des vues sur la cathédrale et de la densification des constructions, vous avez indiqué que tout sera fait pour conserver l'harmonie du quartier.
- S'agissant des éventuelles sorties des futurs parkings de la gare vers les rues de la Prévoyance et de la Concorde, vous avez suggéré de les supprimer et d'intégrer des bornes « résidents » afin de limiter la circulation dans ces rues.
- S'agissant de la destruction des maisons et jardins situés sur les terrains de la SNCF vous avez répondu qu'il s'agissait de « friches ».
- Pour la continuité de la « voie nouvelle » vous avez affirmé qu'en aucun cas il n'y aurait d'expropriation.
- Plusieurs habitants vous ont affirmé que les nuisances de la gare étaient fortement atténuées du fait de l'éloignement des voies et de la déclivité du terrain.
- En revanche, ces riverains sont circonspects sur la pollution sonore et de l'air d'une flotte de Filibus et de TransBeauce, au niveau de leurs habitations compte tenu du rehaussement dû à la dalle envisagée. Aussi, certains ont-ils suggéré que ce pôle de bus et de cars soit enterré.
- S'agissant de la sécurité des biens et des personnes du quartier et des actes d'incivilité que pourrait occasionner la création de ce grand pôle d'échange à proximité vous les avez assurés de la

mise en place de caméras de sécurité pour limiter ces désagréments, qui hélas altéreront le calme du quartier.

- En outre, pour éviter une trop grande fréquentation de ce secteur, il vous a été suggéré de déplacer l'équipement sportif et culturel sur la rive actuellement occupée par le SERNAM. Vous avez considéré qu'un tel remaniement du projet était tout à fait envisageable.

Tout au long de cette soirée, il a été exprimé la crainte que ce projet suscitait, à savoir :

- un déplacement des difficultés de circulation de la Place Pierre Séward vers le quartier de l'Epargne;
- une accentuation de la circulation automobile engendrée par l'entrée et la sortie du parking souterrain ;
- une trop grande concentration des déplacements autour de la voie nouvelle et de son rond point du fait d'une densification trop importante ;
- la destruction des maisons et jardins situés sur les terrains de la SNCF ;
- la non-cohérence de l'implantation de la gare routière dans un secteur résidentielle tant au niveau architectural et esthétique qu'au niveau même de la « fonction » du lieu déjà existant.

Votre bilan par courrier du 5 avril déposé dans les boites aux lettres a suscité surprise et déception pour les raisons suivantes :

- Non, *chacun n'a pas convenu* de la nécessité de ce projet, mais seulement d'un projet d'amélioration des conditions de desserte de la place Pierre Séward ;
- Non, *tout le monde n'est pas d'accord* pour constater que les terrains de la SNCF seront très prochainement sous-utilisés, l'activité ferroviaire ne paraissant pas être appelée à diminuer ;
- Non, *chacun n'a pas convenu* d'une pollution actuelle générée par des réparations effectuées sur les voitures SNCF ;
- Non, *chacun n'a pas pu constater* que le projet présenté protégeait le quartier de l'Epargne du flux de circulation généré par la gare : il est bien évident, au contraire, que l'inverse est à craindre ;
- Non enfin, les conséquences positives du projet sur la valorisation du quartier de l'Epargne et le respect de la qualité de vie de ses habitants *n'ont pas été constatées* par les participants à la réunion. L'inverse fut exprimé lors de nombreuses interventions.

Malgré ces incompréhensions, l'Association de Défense du Quartier de l'Epargne espère que les propositions émises lors de la réunion du 2 avril sont à l'étude et que des garanties leur seront apportées.

C'est dans un esprit constructif que l'Association réitère sa demande pour être représentée au comité de pilotage.

L'Association par l'intermédiaire des membres de son Bureau sollicite une réunion de travail pour concrétiser ces échanges déjà initiés et croit en la concertation utile et nécessaire autour d'un tel projet.

Pour l'Association de Défense du Quartier de L'Epargne, veuillez Monsieur le Député-Maire recevoir mes salutations distinguées.

La Présidente, Soline Girard.